



# BADGEUSE A LA MODE...

L'Administration pour stopper les abus concernant le respect des horaires, a décidé de mettre en place un système de suivi automatisé des temps de présence et de travail via l'installation d'une badgeuse au sein des établissements pénitentiaires.

L'EPSNF a été l'un des premiers établissements à en faire l'expérience.

Cette expérience terminée, nous nous attendions à des retours sur le fonctionnement de ce système avant sa généralisation sur d'autres établissements.

Mais nous n'avons eu aucune réunion concernant cette expérience et nous n'avons pas pu énoncer les différents dysfonctionnements constatés pendant cette période expérimentale.

**Force Ouvrière** interpelle donc la direction sur l'injustice que crée ce système de badgeuse.

Avec ce système de badgeuse, toutes les minutes de retard pendant le quart d'heure d'habillage et de déshabillage sont déduites des heures effectuées.

Certes, si une tolérance ZERO est appliquée pour les agents de l'EPSNF lors de leur arrivée, mais pourquoi tous les dépassements d'horaire ne sont pas comptabilisés lors de leur fin de service. **INADMISSIBLE !!!**

Toutes les minutes de retard pendant le ¼ d'heure d'appel sont **systématiquement** déduites du temps de travail, donc toutes les minutes en plus effectuées en fin de service doivent être **systématiquement comptabilisées sur le temps de travail également**.

**Il est nécessaire que le contrôle effectué par la badgeuse soit honnête et équitable.**

**Le décompte des heures de travail effectué par chaque agent étant assuré par un système de badgeuse, celui-ci doit être fiable et infalsifiable par la hiérarchie.**

**Le système ne doit pas permettre les correctifs a posteriori des enregistrements réalisés permettant ainsi des suppressions d'heures ou de minutes abusives.**

Le 1/4 d'heure dit d'appel, est utilisé seulement pour l'habillage, l'appel et le passage des consignes.

Le temps pour le déshabillage est inexistant « passage des consignes plus ou moins longues selon le poste et passage des grilles automatiques installées depuis peu rallongeant l'arrivée aux vestiaires ».

Et pourtant des consignes sont données par la direction afin que les agents ne sortent pas en tenue vu le contexte actuel : terrorisme, agressions envers le personnel pénitentiaire...

**Force Ouvrière** demande a avoir accès aux données de décompte quotidiennes et hebdomadaires des temps de travail recueillis et traitées par le système de pointage.

**Force Ouvrière** constate l'apparition de dysfonctionnements en terme de gestion de travail depuis l'installation du système de pointage par badgeuse et **demande que les heures badgées soient comptabilisées dans le temps de travail**.